



## HUMEUR DE BLÉ MIEUX VAUT DÉNIGRER QUE PRODUIRE !

**M**algré la teneur très modérée des avis de l'ANSES\* sur les néonicotinoïdes, malgré l'absence à court et moyen terme de solutions alternatives à leur utilisation qui soient aussi efficaces, l'Assemblée Nationale s'est prononcée en 3<sup>ème</sup> lecture pour leur interdiction à partir de septembre 2018, décision sans équivalent en Europe. Elle l'a fait en outre avec l'encouragement du Gouvernement, lequel promettait encore il y a quelques mois plus de rationalité dans les règles à appliquer à l'agriculture.

Peu importe donc la position de l'autorité scientifique qu'est l'ANSES, dont le rôle est pourtant d'éclairer les Pouvoirs publics, peu importent le professionnalisme et le sens de la responsabilité des agriculteurs français dans leur utilisation des produits phytosanitaires, peu importe que le texte voté -qui a de fait une valeur définitive- les condamne à des dégradations de leurs cultures, à un recul de leur compétitivité face à la concurrence, à de lourdes pertes sur le plan économique.

Le Gouvernement et les députés qui ont voté l'interdiction des néonicotinoïdes ont cédé une fois de plus et avec complaisance à la propagande mensongère des organisations environnementalistes plutôt que d'écouter ceux qui se confrontent à la complexité de l'acte de production en milieu vivant et qui s'affairent à en concilier les impératifs avec ceux de l'écologie. Mieux vaut donc en France dénigrer et démolir que produire !

\*Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

### MARCHÉS

#### ÉGYPTE : UNE COLLECTE DE BLÉ 2016 MARQUÉE PAR DES PÉRIPÉTIES RÉGLEMENTAIRES

Afin d'éviter que du blé importé ne leur soit revendu en mélange avec le blé local qu'elles achètent à prix élevé, les autorités égyptiennes avaient décidé cette année de ne plus acheter de blé qu'aux agriculteurs, ce qui excluait le blé qu'ils cèdent à des négociants. En outre, seul devait être accepté le blé des agriculteurs dont les surfaces étaient identifiées par le ministère de l'Agriculture, ce dans la limite de 6,5 tonnes/hectare. Enfin, les livraisons ne devaient plus s'effectuer que dans une centaine de sites de collecte publique centralisés, soit quatre fois moins que les sites de proximité habituels.

La concentration des sites de collecte a renchéri les coûts de transport pour les paysans. Elle a aggravé par ailleurs les encombrements dus au contrôle (manuel) des surfaces des livreurs, surfaces elles-mêmes insuffisamment répertoriées. Du côté des négociants, le refus de leur acheter les volumes qu'ils avaient contractés auprès des exploitants a causé des pertes sèches. Or, ils jouent un rôle considérable auprès des petits agriculteurs en finançant en partie leur campagne de production et en les accompagnant dans la commercialisation de leurs récoltes. Face au mécontentement général et à l'effondrement des volumes collectés dans les premières semaines d'application des nouvelles mesures, le gouvernement égyptien a fait machine arrière. La collecte a aussitôt bondi et atteint plus de 5 millions de tonnes de blé, plus que l'objectif de 4 à 4,5 Mt du ministère de l'Approvisionnement.

### POLITIQUE AGRICOLE

#### LES CÉRÉALIER FRANÇAIS DERNIERS EN EUROPE POUR LES AIDES DU 2<sup>D</sup> PILIER DE LA PAC

D'après un travail publié en avril dernier par le cabinet d'études prospectives Pluriagri, les aides que perçoivent les exploitations françaises spécialisées en céréales et oléoprotéagineux au titre du second pilier de la PAC (subventions au titre des mesures agro-environnementales et de la modernisation des exploitations) sont très inférieures à celles de leurs homologues européens. Dans les tranches de chiffres d'affaires hors aides de 50 K€ à 100 K€

et de 100 K€ à 500 K€, où se concentrent leurs exploitations, les céréaliers français reçoivent 6 €/hectare. Au Royaume-Uni, les chiffres sont respectivement de 43 et 56 €/ha. En Allemagne, de 63 et 30 €. En Pologne, de 31 et 32 €. Il n'y a qu'en Roumanie, parmi les pays les plus céréaliers, que les chiffres sont (un peu) inférieurs : 2 et 5 €/ha. Pour l'ensemble de l'UE, ils sont de 27 et 20 €/ha. Pour ce qui concerne plus spécifiquement les subventions à la modernisation des exploitations, les montants en France sont proches de zéro.

Ces chiffres illustrent les choix faits depuis des années en France où les crédits du second pilier de la PAC vont quasi-exclusivement au secteur animal et, pour les subventions à la modernisation, aux bâtiments d'élevage. Dans le nouveau contexte de la dévolution de compétence aux régions pour la mise en œuvre du second pilier, l'AGPB entend bien faire prendre en compte l'impératif de compétitivité des exploitations céréalières.

### FILIÈRES

#### LES CÉRÉALIER SIGNENT UNE CHARTE POUR UNE ALIMENTATION DURABLE DES ANIMAUX

L'AGPB a été l'un des 27 premiers signataires\* de la Charte Duralim le 7 juin dernier au Conseil Economique Social et Environnemental en présence du ministre de l'Agriculture. Duralim est une plateforme collaborative destinée à accueillir les acteurs de la production d'aliments du bétail, de l'élevage, de l'industrie des produits animaux, de la distribution et de la restauration.

Organisations professionnelles ou entreprises, ceux-ci s'engagent à œuvrer pour une alimentation durable des animaux d'élevage en garantissant que les matières utilisées à cette fin sont produites dans le respect des critères environnementaux, sociaux et économiques. Chacun des partenaires doit poursuivre des actions sur des axes proposés dans la charte et communiquer des informations sur le suivi de ces actions. Un centre de ressources sur la durabilité des aliments pour les animaux d'élevage est constitué au sein de Duralim et la plate-forme doit également mettre en œuvre des démarches de communication collective sur les réalisations de ses membres.

\* Outre l'AGPB, l'AGPM, AGRIAL, ALIMENTS MERCIER, ARRIVÉ, ARRIVÉ-BELLANNE, Groupe AVRIL, CAM, CAP SEINE, CARREFOUR, CAVAC, COOP DE FRANCE, FNA, FNPL, GAIC-LE Père François, GARUN PAYSANNE, LORIAL, McDONALD'S, NEALIA, NOVIAL, SANDERS, SNIA, SOAL, SOLEVIAL, TERRENA, TERRES UNIVIA, TRISKALIA

## FILIÈRES

### NISSAN MISE SUR LE BIOÉTHANOL POUR LA VOITURE ÉLECTRIQUE DE DEMAIN

Nissan a présenté mi-avril à la presse un projet de voiture électrique fonctionnant au moyen d'une pile à combustible alimentée à partir de bioéthanol. La commercialisation de cette voiture est envisagée pour 2020, année des jeux olympiques de Tokyo.

L'hydrogène nécessaire à la pile à combustible pour fournir de l'électricité ne sera donc pas embarqué, mais produit en continu à bord du véhicule par transformation du bioéthanol. Cette option offre des avantages significatifs. Le bioéthanol est plus facilement disponible que l'hydrogène. Par ailleurs, il n'exige pas de réservoir spécial, à l'inverse de ce dernier qui oblige à de plus grandes précautions. Les coûts de fabrication du véhicule sont donc moindres. Certes, alors que les piles fonctionnant directement avec de l'hydrogène ne rejettent que de l'eau, l'alimentation au bioéthanol génère également des émissions de CO<sub>2</sub>. Mais, comme l'explique Nissan, ces émissions sont compensées par l'absorption initiale de CO<sub>2</sub> par les cultures desquelles provient le bioéthanol. En outre, l'hydrogène est produit à partir d'hydrocarbures.

Contrairement aux véhicules électriques actuels, celui de Nissan aurait une autonomie « comparable à celle d'une voiture à essence (plus de 600 km) », affirme le constructeur, mais pour un coût de fonctionnement bien moindre. Entre ici en jeu la supériorité de rendement des piles à combustible (rapport entre énergie originelle et énergie après transformation) à celle des moteurs à combustion interne.

### AVEC 10 % DE CHARGE EN PLUS, LES WAGONS CÉRÉALIERS PLUS COMPÉTITIFS EUX AUSSI

Quand les wagons céréaliers gagnent en volume tout en se chargeant et se déchargeant dans les mêmes temps, il y a amélioration du coût de transport et donc progrès également pour la compétitivité de la filière.

C'est ce qui se passe avec les nouveaux wagons mis en service depuis le mois de mai sur la navette ferroviaire qui relie les coopératives Vivescia, Acolyance et Valfrance au silo d'exportation de Sénéalia à Rouen. Grâce à une augmentation de leur volume, un allègement des matériaux et un renforcement des essieux, ils peuvent contenir chacun 67 tonnes de grains, 10 % de plus que leurs prédécesseurs. Le temps de chargement reste identique grâce à une ouverture plus large des capots et à la possibilité de les actionner désormais depuis le sol. Idem au déchargement, les trappes étant devenues plus manoeuvrables du fait d'un nouveau profilage et d'un mécanisme d'ouverture plus direct.

## PROGRÈS TECHNIQUE

### DE NOUVELLES CONNEXIONS DIRECTES EN VUE ENTRE CHAMPS ET ORDINATEUR DE LA FERME

Dans le cadre de ses DIGIFERMES<sup>®</sup> -ses stations où sont entrepris la conception, l'expérimentation et le développement d'outils connectés destinés aux agriculteurs et techniciens agricoles-, l'institut technique des céréaliers, ARVALIS, va tester plusieurs projets fondés sur la transmission directe de données entre capteurs ou enregistreurs au champ et ordinateur de l'exploitation.

Installés dans les parcelles et sur les engins agricoles, les capteurs et enregistreurs ont vocation à appréhender des paramètres d'ordre climatique, des données sur l'état hydrique des sols, les interventions des agriculteurs sur leurs cultures, les types et volumes de produits utilisés. Il y a beaucoup à gagner à ce qu'ils puissent nourrir directement en informations multiples et très fines les logiciels de gestion parcellaire installés sur les ordinateurs des exploitants. L'efficacité des modèles

informatiques d'analyse de l'état des cultures et celle des outils d'aide à la décision (OAD) qui y sont corrélés (pour avertir des risques de maladie, notamment) ne peut qu'en être accrue.

Tout comme les capteurs et enregistreurs doivent être performants dans le recueil des données, les connexions avec les appareils qui reçoivent et traitent les éléments transmis doivent être fiables. ARVALIS va tester sur tous ces plans une nouvelle station météorologique au champ avec SENCROP, startup qui l'a développée. D'un prix accessible, celle-ci communique les données qu'elle collecte sur des réseaux bas débit, donc à moindre coût, et elle est fonctionnelle avec un simple panneau solaire. Il est prévu de co-développer des connexions entre cette station et des OAD d'ARVALIS, notamment avec l'un d'eux qui permet de piloter la protection des pommes de terre contre le mildiou et de faire économiser plusieurs traitements.

## INFOCHIFFRES

### NOUVEAU SOMMET POUR LES EXPORTATIONS D'ORGES FRANÇAISES EN CHINE

#### Importations chinoises d'orge par origine depuis 2009-2010

(tonnes)

Pays fournisseurs	Campagnes 2009/10 à 2012/13	Campagne 2013/14	Campagne 2014/15	Campagne 2015/16 [07/15 à 04/16]
<b>FRANCE</b>	<b>248 870</b>	<b>101 510</b>	<b>2 216 470</b>	<b>3 135 030</b>
Australie	1 447 107	3 190 250	4 898 850	1 930 690
Canada	328 095	398 570	893 320	810 080
Danemark	3 405	7 140	41 850	-
Autres	91 138	36 170	346 250	686 890
<b>TOTAL</b>	<b>2 118 615</b>	<b>3 733 640</b>	<b>8 346 740</b>	<b>6 562 690</b>

Source : Centre national d'information des céréales et des huiles de Chine

### ÉTAT DES CULTURES DE BLÉ : LA BASCULE DU MOIS DE MAI 2016 EN GRAPHIQUE

L'impact de l'exceptionnelle pluviosité de mai et de début juin sur l'état de nos cultures de blé tendre ressort très nettement du graphique ci-dessous, établi sur la base de données de Céré'Obs, service d'observation des Cultures de FranceAgriMer.

Pour chaque année de 2012 à 2016, une courbe retrace semaine après semaine à partir de février l'évolution des pourcentages de surface de blé notées en bonnes et très bonnes conditions de culture.

Sauf en 2012 (courbe en violet) où les blés ont fortement gelés dans le quart nord-est, quand ce pourcentage décroche, c'est plutôt à partir du mois de juin, sous l'effet d'épisodes de canicules notamment. Cette année, comme le fait ressortir la courbe orange, c'est nettement à partir de mai. Le phénomène est d'autant plus marqué que jusqu'à la dernière semaine d'avril, la proportion des surfaces en bonnes et très bonnes conditions de culture était au plus haut (87 à 88 %, contre 71 % troisième semaine de juin).

#### France : évolutions annuelles comparées des surfaces de blé tendre en bonnes et très bonnes conditions de culture

